

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES  
DE NOUVELLE-CALEDONIE

Pôle action économique

1, rue de la République

BP 13 - 98845 NOUMEA

Site Internet : [www.douane.gouv.nc](http://www.douane.gouv.nc)

Plan de classement :

Affaire suivie par : FPR - PAE

Téléphone : (687) 26.53.00

Courriel: [rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr](mailto:rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr)

Réf : 24000037

Nouméa, le 18 JAN. 2024

## AVIS AUX OPÉRATEURS

**Objet :** Ouverture des inscriptions au 1<sup>er</sup> examen d'aptitude de représentant en douane enregistré pour 2024.

**PJ :** Annexe 3-14 – formulaire d'inscription ;  
Fiche d'information relatives aux modalités d'inscription à l'examen d'aptitude.

**Réf. :** Article Lp. 322-4.7 du code des douanes de Nouvelle-Calédonie (CDNC) ;  
Articles R. 322-5 et suivants du code des douanes de Nouvelle-Calédonie ;  
Annexe 3-13 CDNC Référentiel de connaissances ;  
Arrêté 2023-3757/GNC portant ouverture d'un examen d'aptitude de représentant en douane enregistré.

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés que le **1<sup>er</sup> examen d'aptitude professionnelle de représentant en douane enregistré pour l'année 2024 aura lieu le samedi 20 avril 2024.**

**Les inscriptions seront ouvertes à compter du lundi 22 janvier 2024 jusqu'au vendredi 23 février 2024 inclus.**

Pour y participer, les candidats doivent procéder à leur inscription auprès de la direction des douanes conformément aux modalités décrites ci -dessous.

### **1) Constitution des dossiers**

Les dossiers doivent contenir :

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé ;

Ce formulaire d'inscription, joint audit A.O, est disponible en [version modifiable](#) sur le site [www.douane.gouv.nc](http://www.douane.gouv.nc). Il est associé à une fiche d'information détaillant les conditions d'accès à cette inscription ;

- les documents complémentaires obligatoires (pièce d'identité, justificatif de domicile, attestation de l'employeur ainsi que tout autre justificatif probant) ;
- une preuve du paiement de la redevance de 2.000 xpf.

## **2) Conditions de dépôt des dossiers**

Les dossiers doivent être déposés **physiquement au service de la formation professionnelle et du recrutement**, situé au 2ème étage de la Direction des douanes (1 rue de la République à NOUMEA), le **matin uniquement et durant les heures d'ouverture au public, de 8h30 à 11h**.

**Date limite de dépôt : 23 février 2024.**

La recevabilité du dossier sera appréciée sur pièces et sur place. Tout dossier incomplet ou jugé irrecevable sera refusé.

Un récépissé d'inscription sera remis pour chaque dossier recevable.

Tous les échanges relatifs à l'examen d'aptitude devront être adressés à l'adresse courriel suivante : [rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr](mailto:rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr) .

Toute difficulté d'application du présent avis sera adressée au service du Pôle d'Action Économique de la direction des douanes de Nouvelle-Calédonie : [pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr)

Mes services restent à votre disposition pour toute précision.

Le directeur régional,



Benoît GODART

**FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR L'INSCRIPTION A L'EXAMEN  
D'APTITUDE DE REPRESENTANT EN DOUANE ENREGISTRE  
20 AVRIL 2024**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 23 FÉVRIER 2024 à 11h**

**MODALITES DE DEPÔT**

La demande d'inscription figurant à l'annexe 3-14 du code des douanes de Nouvelle-Calédonie dûment remplie et signée devra être déposée directement au service du recrutement de la DRDNC, au 2ème étage de l'immeuble Oregon situé 1 rue de la République – Nouméa, **le matin uniquement, durant les heures d'ouverture au public, de 8h30 à 11h.**

Un récépissé vous sera délivré lors du dépôt de votre dossier complet. Tout dossier incomplet ou jugé irrecevable sera refusé.

**PIECES A FOURNIR**

- 1 photocopie de la pièce d'identité ;
- la preuve de l'exercice présent ou à venir au sein d'une entreprise ayant vocation à déclarer pour autrui ;
- le droit d'inscription d'un montant de deux mille francs pacifiques (2000 XPF). Ce droit d'inscription est disponible sous forme de vignettes, à la paierie de la Nouvelle-Calédonie ou dans les bureaux de postes.

**RECEPISSE D'INSCRIPTION**

(à remplir par le candidat)

**AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRÉSENTATION DU PRÉSENT RÉCÉPISSÉ**  
EXAMEN D'APTITUDE - REPRÉSENTANT EN DOUANE ENREGISTRE 20 AVRIL 2024

NOM - PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

AMÉNAGEMENT SOLlicité DANS LE CADRE DU HANDICAP :

NON

OUI : .....

NB : une convocation vous sera adressée par mail. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la DRDNC par téléphone au 26.53.18 ou par mail à l'adresse [rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr](mailto:rde-aptitude-nc@douane.finances.gouv.fr)

## MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

### Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin)

- pour les épreuves écrites, il est possible :
- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale ;
  - de majorer le temps de composition d'un tiers ;
  - en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée ;
  - concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel ;
  - en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit.

**CERTIFICAT MEDICAL**  
**(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)**

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_

Certifie que, le handicap de :  Monsieur  Madame

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

➤ pour les épreuves écrites :

- organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'incapacité à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

*Date, signature et cachet du  
médecin*

**EPREUVE DE L'EXAMEN D'APTITUDE DE REPRESENTANT  
EN DOUANE ENREGISTRE**

**Durée**

Questionnaire composé de cinquante questions à choix multiples portant sur un référentiel de connaissances figurant à l'annexe 3-13 du code des douanes de Nouvelle-Calédonie.

2H

---

Pour être admis, le candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 35/50.